



# REPAS DANSANT – 17 février 2018

Bonjour à toutes et à tous.



Le club DSA organise pour vous et vos proches (famille, amis, voisins, ...) un repas dansant, le 17 février 2018 à partir de 19h30 à la Maison de quartier de Saint André (ou nous faisons régulièrement nos cours et stages).

Les réservations sont ouvertes à tous et à toutes dès à présent.



La soirée sera animée par Guy Naël.

Vous trouverez ci-dessous le bulletin de réservation à nous retourner au plus vite.

Vous pouvez vous inscrire auprès d'Alain, Odile ou Jean Louis et leur apporter votre bulletin de réservation complété avec votre règlement d'un montant de 20 € par personne.

ATTENTION : Il y a **100 places** disponibles, les réservations seront prises dans la limite des places disponibles.

📌 **Important** : date limite d'inscription, le mercredi 8 février.

Le bureau Danse de salon  
Alain, Odile, Jean Louis

Pour plus d'information, appelez **Jean-Louis et Odile Ligonniere** au 02 51 31 67 82 ou **Alain Josselin** au 02 51 37 01 95 ou envoyer un e-mail à [josselin.alain@neuf.fr](mailto:josselin.alain@neuf.fr)

---

## Réservation et règlement Repas dansant, DANSE SAINT ANDRE, du 11 février 2017.

Complétez SVP les informations ci-après :

Nom : \_\_\_\_\_, Prénom \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_, E-mail : \_\_\_\_\_

Nombre de personnes :  x 20 € = ..... €

Règlement : Espèces \_\_\_\_\_, chèque \_\_\_\_\_, avant le 8 février 2017.

Remarque :

**NB : Pour être prise en compte la réservation doit obligatoirement être accompagnée du règlement correspondant.**

Note : Vous pouvez également envoyer votre réservation et le règlement à l'adresse :  
M. Alain JOSSELIN – 7 impasse Ginette Neveu – 85000 La Roche Sur Yon.  
Un e-mail de confirmation vous sera retourné.